

/VS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-351 du 2 Septembre 1988

portant procédure de privatisation
des Entreprises du Secteur Public.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU la loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques,

VU le décret N°88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU le décret N° 87-414 du 22 Décembre 1987 portant création de la Commission Nationale chargée des négociations avec le Fonds Monétaire International dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du Mercredi 17 Août 1988,

DECRETE :

Article 1er. - La privatisation des Offices, Sociétés d'Etat et Sociétés d'Economie Mixte en République Populaire du Bénin est soumise à la procédure jointe en annexe.

Article 2. - Le Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques, le Ministre des Finances, le Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique et les Ministres de tutelle des Entreprises Publiques et Semi-Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 2 Septembre 1988

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances

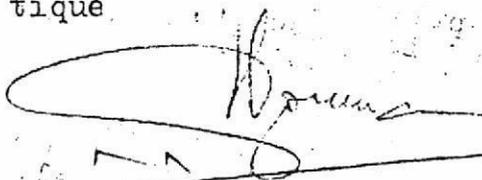


Didier DASSI

Le Ministre de la Justice, Chargé
de l'Inspection des Entreprises
Publiques et Semi-Publiques

Saliou ABOUDOU

Le Ministre Délégué auprès du
Président de la République
Chargé du Plan et de la Statis-
tique



Simon Ifèdé OGOUMA

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 PPC 4 SGCEN 4 MPS 4
MJIEPSP 4 MF 6 Autres Ministères 13 SPD 1 DPE-DLC-INSAE 3 BCP 1
IGE et ses sections 3 DB-DCF-DCDV-BJCP-DI 10 DCCT-GCONB 2 CCIB 1
JORPB 1.-